



Notre activité 2009

Rapport annuel du PDC suisse

Notre activité 2009

ÉDITORIAL

Une année mouvementée	2
-----------------------	---

PARTI

Départ 2011	4
-------------	---

GROUPE PARLEMENTAIRE

Économie et finances en point de mire	6
---------------------------------------	---

GROUPEMENTS

Vent nouveau et nouvelles structures	8
--------------------------------------	---

PARTI

Rapport de la commission de contrôle concernant les comptes annuels	9
Rapport du tribunal arbitral	9
Liste des manifestations du PDC suisse	10
Liste des collaboratrices et collaborateurs	10

ANNEXE

Votations fédérales et slogans du PDC suisse	11
Consultations et prises de position du PDC suisse	11
Indications concernant les adresses et les publications	15

Une année mouvementée

Christophe Darbellay, Président du PDC suisse

L'année 2009 restera dans nos mémoires comme une année pleine d'incertitudes, mais aussi pleine de nouveaux points à l'ordre du jour de l'agenda politique. L'affaire de la Libye, le scandale des affaires de l'UBS aux USA, les négociations autour du libre-échange agricole, mais aussi le nouvel accord de libre-échange avec le Japon ont ramené la politique extérieure vers le public suisse. Nous avons pu constater à quel point la politique étrangère est importante dans un monde globalisé, spécialement la politique économique extérieure, et qu'il faut soigner et construire les relations internationales, y compris celles avec les pays industrialisés.

Au niveau de la politique intérieure, les alliances funestes entre les deux partis polarisés disposant actuellement de la majorité absolue au Conseil national donnent du fil à retordre. Pour des motifs différents, mais néanmoins efficacement, ils sabotent les projets pragmatiques. Résister à cette tendance et mener une politique constructive malgré des circonstances difficiles a été un grand défi cette année. Nous sommes restés fidèles à nos principes et sommes parvenus à obtenir d'importantes victoires dans divers domaines. Par exemple, nous sommes le seul parti bourgeois à avoir soutenu tous les programmes de conjoncture, relançant ainsi l'économie et jugulant un taux de chômage élevé. Lors de la session d'été 2009, nous avons réussi, après un long combat, à faire triompher l'introduction du principe «Cassis de Dijon», fournissant de la sorte une importante contribution à la lutte contre la «Suisse îlot de cherté», et la loi sur le CO2 est également sur la bonne voie, grâce à notre engagement.

Pour une fois, notre bilan relatif aux votations est mitigé. Si nous avons gagné la plupart des plébiscites, tous ne se sont en revanche pas déroulés à notre satisfaction. L'initiative des minarets a été acceptée, et l'adaptation du taux de conversion de la LPP rejeté.

En été, Pascal Couchepin a démissionné du Conseil fédéral. Le groupe PDC-PEV-Verts libéraux a décidé de reconquérir le siège perdu après la destitution de Ruth Metzler. Avec notre président de groupe Urs Schwaller, nous sommes entrés dans la course avec un excellent candidat. Le résultat est connu, l'Assemblée fédérale ne s'est malheureusement pas prononcée en sa faveur. Je me souviens toutefois volontiers de sa présence souveraine et de son courage, et le remercie encore une fois de tout coeur pour son grand engagement.

Du point de vue thématique, le PDC a donné d'autres orientations avec ses assemblées de délégués et ses congrès du parti, qu'elle a consacrés à la «green economy», à la politique en matière de santé publique, à la formation, notamment au système de formation dual, et à la politique économique et financière. Dans diverses prises de position, notre parti a abordé la question de la crise économique actuelle, de la préservation durable de notre place bancaire et des salaires excessifs.

En plus des assemblées de délégués et des congrès du parti, le PDC suisse a réalisé deux manifestations que j'aimerais mentionner brièvement: les conseillères et conseillers d'État du PDC se sont rencontrés au printemps 2009 pour leur traditionnel congrès. Les questions ayant trait au fédéralisme, à son évolution future ainsi qu'à l'efficacité et aux risques de la politique conjoncturelle étaient au centre des discussions. Une fois de plus, il s'est avéré que ce congrès constitue une plateforme appréciée et importante de notre parti.

La conférence de tous les présidents de partis cantonaux s'est avérée être une plateforme tout aussi importante. Contrairement à l'usage de rencontres des présidents de partis cantonaux distinctes selon la région linguistique, en août 2009 une conférence de tous les présidents cantonaux s'est tenue pour la première fois après une longue période. Cette conférence est née de l'idée de membres du comité et du souhait d'un échange plus large entre les présidents de partis. Avec un grand nombre de participants, la conférence a amené des suggestions substantielles pour la suite du travail, compte tenu notamment des élections du Conseil national à venir.

En décembre 2008, le secrétaire général de longue date Reto Nause a été élu au Conseil municipal bernois. Je profite de cette occasion pour le remercier encore une fois chaleureusement pour son travail remarquable et lui souhaite beaucoup de succès à l'avenir. J'aimerais aussi exprimer des remerciements particuliers à Alexandra Perina qui, après le départ de Reto Nause, a assuré jusqu'au 1^{er} avril 2009 le secrétariat général en plus de son activité de secrétaire du groupe.

J'aimerais toutefois également remercier toutes les autres personnes qui, par bon sens et conviction, soutiennent activement la politique du PDC et y participent, même en 2010.

Renouveau 2011

Tim Frey, Secrétaire général du PDC suisse

«Renouveau 2011» était le titre du papier stratégique adopté en été 2009, cette devise ayant également influencé le travail du secrétariat général dans l'année de référence. De nouvelles têtes, de nombreux projets et beaucoup de travail invisible avec l'objectif de construire une base solide pour l'année d'élections 2011: c'est ainsi que l'on peut résumer l'année 2009 en quelques mots.

Le principal projet, la migration de la banque de données d'adresses RCA vers le nouvel outil de gestion des membres, OM, a requis beaucoup de ressources non seulement au secrétariat général, mais aussi dans les cantons. Ce travail n'est pas encore complètement terminé, mais il est sûr que les nombreuses heures investies dans ce projet seront payantes. Avec l'OM, le PDC disposera enfin, à partir de mi-2010, d'un instrument contemporain de gestion des membres.

L'innovation la plus évidente dans l'année de référence portait sur la création du nouveau concept du journal «La Politique». L'objectif était de sortir un véritable magazine politique et de pouvoir augmenter le tirage, ce qui s'est déjà réalisé. Comme auparavant, le numéro est consacré à un thème, mais celui-ci est complété par différentes chroniques et rubriques, afin qu'il soit possible d'aborder aussi des thèmes actuels.

Un autre projet prévu il y a longtemps déjà, la rénovation du site Web du PDC, a également été mis en route au cours de l'année. Contrairement à l'ancienne solution, la nouvelle plateforme ne devient pas seulement plus attrayante optiquement, mais peut aussi être exploitée à bien moins de frais. L'ouverture a été faite par les sites Web du PDC Zoug et du PDC Schwyz, et le nouveau site Web du PDC suisse entre en ligne en été 2010.

Après cinq ans, un rafraîchissement de l'apparence s'imposait également. Outre l'objectif d'une présence actuelle, une attention particulière a été donnée à la compatibilité de la nouvelle apparence avec le Parlement de milice ainsi que l'optimisation des coûts de production de tous les imprimés. Fin 2009, tous les travaux préparatoires étaient déjà clos, de telle sorte que la nouvelle apparence a pu être livrée au printemps 2010 aux partis cantonaux et aux associations.

Sur le plan politique, il s'agissait de consolider le programme du parti 2004, ainsi que de faire avancer le grand défi de la mise en oeuvre du contrat électoral 2007. Aujourd'hui, au milieu de la 48^e législature, on devine déjà que le PDC suisse va tenir beaucoup des promesses faites dans le contrat électoral. Ceci nous permettra de donner à nos électeurs un message fort lors des élections du Conseil national à venir. Pour cette raison, le travail pour le contrat électoral 2011 a été commencé très tôt. Le 30 octobre 2009 déjà, le comité du PDC suisse a consacré une grande partie de sa séance ordinaire à la recherche de nouvelles idées et demandes pour la législature à venir.

Dans l'année de référence, le travail du secrétaire général a été fortement influencé par la recommandation de la commission de contrôle de 2008 d'utiliser prudemment les ressources financières. Très rapidement, des économies drastiques ont dû être réalisées, et des nouvelles sources de financement recherchées et activées. Ceci a été possible grâce à un fort engagement de la présidence du parti et de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs du secrétariat général.

Économie et finances en point de mire

Urs Schwaller, Président du groupe

En 2009, le travail du Parlement a été dominé par les questions économiques et financières. En acceptant la continuation de la libre circulation des personnes, le peuple a une fois de plus confirmé et consolidé la voie bilatérale. Au printemps 2009, le groupe s'est penché intensivement sur la question de la place financière suisse. Grâce au soutien résolu de notre groupe, le Parlement a voté 3 programmes conjoncturels pour la relance de l'économie. En outre, nous avons enfin pu tenir notre promesse électorale et créer une majorité pour le soulagement fiscal des familles de la classe moyenne.

Malgré la crise économique et financière, l'année 2009 a commencé avec un événement politique: avec 59,6 % de oui, la population suisse a accepté le maintien de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes et son extension à la Bulgarie et à la Roumanie. Avec cette décision, les Suissesses et les Suisses ont une fois de plus confirmé et consolidé la voie bilatérale.

Avec le soudain abandon par le Conseil fédéral du secret professionnel du banquier pour les clients à l'étranger, la session de printemps a constitué un défi particulier pour le groupe. Ce qui jusque là semblait être sculpté dans du granit a volé en éclats en l'espace de quelques heures. Dans cette affaire, le Conseil fédéral n'a pas obtenu de bonnes notes. Notamment, le manque d'une stratégie claire du ministre des finances s'est fait sentir. Le groupe a donc présenté cinq interventions urgentes pour la consolidation de la place financière suisse, qui ont été traitées par les deux chambres. Les revendications étaient les suivantes:

1. Situation de la place financière suisse: rétablir la confiance en la Suisse et en son économie
2. Accélération des procédures administratives et d'entraide judiciaire
3. Engagement de la *task force* pour le suivi des procédures avec les USA
4. Le Conseil fédéral doit assumer ses erreurs et créer de la transparence.
5. Instituer un groupe de travail pour la défense du secret bancaire

Le PDC se bat depuis des années pour le soulagement fiscal des familles. Le groupe a toujours maintenu son cap, même si le ministre des finances avait d'autres plans et les autres partis ne nous ont pas soutenus dans une première phase, préférant d'autres modèles fiscaux. Avec les interventions présentées par Lucrezia Meier-

Schatz et moi, nous avons atteint notre objectif. À partir de 2011, les familles suisses pourront compter avec des soulagements fiscaux considérables, et ceci grâce à notre Groupe PDC-PEV-PVL homogène.

Une autre dominante était naturellement l'élection du Conseil fédéral, qui nous a occupés tout l'été et en automne. Je demeure convaincu qu'il était juste de se présenter à cette élection. Les partis politiques qui ne luttent plus ont abdicé et perdu. Cela s'applique également à notre groupe. Cette élection n'a pas eu l'issue que nous souhaitions - que je souhaitais. L'homogénéité et le soutien de notre groupe ont toutefois été positifs et décisifs.

L'année 2009 a été couronnée par l'élection brillante de notre présidente de la Confédération Doris Leuthard. Elle a été la troisième femme à être élue à ce poste élevé, et l'une des plus jeunes. Nous sommes convaincus qu'avec la présidente de la Confédération Leuthard, notre gouvernement se présente et est perçu, à nouveau, comme une équipe unie. Avec son grand engagement, la présidente de la Confédération représentera notre pays de façon remarquable, y compris sur le plan international.

Vent nouveau et nouvelles structures

Tim Frey, Secrétaire général et Stefan Siegrist, Directeur PDC suisse

L'année 2009 a été tout particulièrement marquée par deux événements de réunions du PDC: le Congrès des **JDC** des 13/14 novembre à Berne, de grande affluence, ainsi que la fondation du **PDC 60+** le 19 novembre à Baden. Alors que chez les jeunes les questions concernant les perspectives économiques de la Suisse et les perspectives de formation étaient au premier plan, l'assemblée constitutive du PDC 60+ s'est focalisée sur des questions fondamentales de notre pensée politique. M. Erwin Teufel, ancien président du Conseil de Bade-Wurtemberg, a enthousiasmé les nombreux membres fondateurs et hôtes présents avec sa conférence sur le thème «La politique fondée sur la responsabilité chrétienne».

Les Femmes PDC se sont aussi occupées de générations, plus précisément d'un changement de génération. Après huit ans, la conseillère nationale Ida Glanzmann-Hunkeler a transmis à la zurichoise Babette Sigg Frank la présidence des Femmes PDC. Ida Glanzmann, qui avait mené les femmes avec un grand engagement, a pu jeter un coup d'oeil rétrospectif sur un mandat mouvementé et émouvant: ainsi, les Femmes PDC avaient entre autres vécu la destitution douloureuse de la conseillère fédérale Ruth Metzler, mais aussi l'élection brillante de la présidente du parti de l'époque, Doris Leuthard, au Conseil fédéral. Une nouvelle présidence entraîne des changements, y compris chez les Femmes PDC. La présidence a élargi l'état-major et a fourni aux femmes des nouvelles structures qui s'avèrent déjà efficaces.

En 2009, le concept du **forum politique** a été revu. Désormais, l'organisation de réseau du PDC suisse se limite à sa compétence centrale: la constitution et le maintien du réseau interne et proche du parti. Simultanément, l'**affiliation directe PLUS** a été créée.

En 2009, nous avons eu l'honneur d'accueillir lors de manifestations du forum politique entre autres Mme la Chancelière de la Confédération Corina Casanova, Mme la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard et le CEO de Manor, M. Bertrand Jungo comme conférenciers.

Rapport concernant les comptes annuels

M. Bruno Baumgartner, Président, Rudolf V. Burch et Marianne Schättin, membres de la commission de contrôle

En tant qu'organe de révision (commission de contrôle / coco), nous avons vérifié les comptes annuels selon le CO (bilan, compte de résultat) du Parti démocrate-chrétien suisse (PDC suisse) pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité du parti, alors que notre mission consiste à les vérifier. Nous confirmons que nous satisfaisons aux exigences légales en ce qui a trait à l'autorisation et à l'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au «contrôle restreint». En vertu de celle-ci, la révision doit être planifiée et exécutée de telle sorte que les erreurs essentielles soient reconnues dans les comptes annuels. Un contrôle restreint inclut principalement des interviews et des opérations d'audit analytiques, ainsi que la vérification adaptée aux circonstances des détails des documents disponibles chez l'association contrôlée. Conformément aux statuts, la direction administrative de la présidence et du comité du parti ainsi que les enquêtes concernant le système de contrôle interne doivent également être évalués par nous. En revanche, les enquêtes et autres opérations d'audit pour la découverte d'actes délictuels ou d'autres infractions de la loi ne constituent pas un élément de cette révision.

Nous avons trouvé des comptes annuels présentés proprement, ainsi qu'une organisation irréprochable des quittances, ce qui était la régularité de la comptabilité et a facilité notre travail. En revanche, la réglementation actuelle de la signature ne résiste pas à l'examen en ce qui a trait aux exigences qualifiées d'un SCI financier relatives à la circulation monétaire. Nous recommandons urgemment de joindre ici une réglementation correspondante au règlement d'organisation et de l'appliquer (éviter les signatures individuelles dans la mesure du possible).

Dans le cadre de notre révision, nous n'avons pas découvert de faits nous amenant à la conclusion que les comptes annuels ne respectent pas la loi et les statuts.

Rapport du tribunal arbitral

M. Heinz Aemisegger, Président du tribunal arbitral

Le tribunal arbitral n'a pas été saisi dans l'année de référence 2009, et n'a par conséquent déployé aucune activité.

Manifestations du PDC suisse

Congrès du parti et assemblées des délégués du PDC suisse

14 février 2009	Soleure
20 juin 2009	Delsberg
22 août 2009	Genève
31 octobre 2009	Dietikon

Séances du comité du PDC suisse

13 février 2009	Soleure
19 juin 2009	Delsberg
21 août 2009	Genève
30 octobre 2009	Dietikon

Congrès des conseillers d'État du PDC

3 avril 2010	Berne
--------------	-------

Conférence de tous les présidents de partis cantonaux

18 août 2009	Berne
--------------	-------

Secrétariat général

Collaboratrices et collaborateurs du PDC suisse

Nom	Prénom	Fonction	Mutations	
			Entrée	Sortie
Aegerter	Claudine	Responsable Logistique et personnel		31.12.09
Ajdini	Erica	Collaboratrice Logistique		
Amgwerd	Véronique	Collaboratrice scientifique		
Beck	Petra	Collaboratrice scientifique		31.01.09
Binder	Marianne	Cheffe de la communication et porte-parole		
Frey	Tim	Secrétaire général	01.04.09	
Hähni	Simone	Collaboratrice Communication	15.09.09	
Häseli	Barbara	Collaboratrice Communication		28.02.09
Heim	Karl J.	Collaborateur scientifique		31.07.09
Meuwly	Caroline	Secrétaire administrative du groupe		
Milakovic	Dusan	Collaborateur scientifique		28.02.09
Ming	Yvette	Traductrice et coordinatrice Romandie		
Perina-Werz	Alexandra	Secrétaire du groupe		
Ramel	Andres	Collaborateur Logistique		
Schorer	Isabelle	Collaboratrice Logistique / Events		
Siegrist	Stefan	Chef de la finance		
Tobler	Edith	Collaboratrice Logistique / Secrétariat		
Trunz	Manuel	Collaborateur scientifique	01.03.09	
Zollinger	Markus	Collaborateur Communication		11.09.09

Votations fédérales et slogans du PDC Suisse

Titre du projet	PDC devisé	Peuple %		Cantons		Particip. %
		oui	non	oui	non	
8 février 2009						
Libre circulation Bulgarie et Roumanie	oui	59.6	40.4	--	--	51.44
17 mai 2009						
Médecines complémentaires	oui	67.0	33.0	20 6/2	0	38.8
Passeports biométriques	oui	50.1	49.9	--	--	38.77
27 septembre 2009						
Financement additionnel de l'AI	oui	54.6	45.4	11 2/2	9 4/2	41.01
Suppression de l'initiative populaire générale	oui	67.9	32.1	20 6/2	0	40.43
29 novembre 2009						
Création d'un financement spécial trafic aérien	oui	65.0	35.0	20 6/2	0	52.63
Interdiction d'exporter du matériel de guerre	non	31.8	68.2	20 6/2	0	53.39
Contre la construction de minarets	non	57.5	42.5	17 5/2	3.5	53.76

Consultations et prises de position du PDC suisse

01. Révision de la loi sur le personnel de la Confédération du 24 mars 2000 (LPers)	12.01.09
02. Adaptation des critères justifiant un refus de permis au titre de la loi sur le contrôle de biens	31.01.09
03. Modifications de la loi sur l'énergie, de l'ordonnance sur l'énergie et de l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans d'installations électriques	10.02.09
04. Pour une redevance hydraulique équitable	12.01.09
05. Réglementation du prix du livre (lvpa 04.430)	02.02.09
06. Via sigura: programme d'action de la Confédération visant à renforcer la sécurité routière	13.03.09
07. Initiative du canton de Berne 05.309: différenciation de l'impôt sur les véhicules à moteur au niveau fédéral	24.02.09
08. Loi fédérale concernant les mesures de lutte contre les mariages forcés	13.02.09
09. Loi fédérale sur l'exonération fiscale de la solde allouée pour le service du feu	01.03.09
10. Modification de la loi sur le génie génétique relative à la prolongation du moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'agriculture	13.02.09
11. Révision de la loi sur le CO2	16.03.09
12. Protection des données lors de l'utilisation de l'infrastructure électronique de la Confédération	26.03.09
13. Révision partielle du code des obligations (protection en cas de signalement de faits répréhensibles par le travailleur	31.03.09

14. Modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal), de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) et du règlement sur l'assurance-vieillesse et survivants (RAVS)	31.03.09
15. Arrêté fédéral sur l'étape de financement 2011-2014 du programme en faveur du trafic d'agglomération	16.04.09
16. Arrêté fédéral concernant le programme d'élimination des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales et l'allocation des moyens financiers nécessaires	16.04.09
17. Révision de la loi sur l'aménagement du territoire	17.04.09
18. Compensation plus rapide des effets de la progression à froid pour l'impôt fédéral direct	12.01.09
19. Modification de la loi fédérale sur les étrangers concernant le contre-projet indirect à l'«initiative sur le renvoi»	15.04.09
20. Révision de la loi fédérale sur l'assurance militaire (LAM)	pas de prise de position
21. Modification du code pénal (droits d'accès en ligne à VOSTRA)	20.04.09
22. Révision du code civil suisse (autorité parentale) et du code pénal suisse (art. 220)	30.04.09
23. Loi sur le numéro d'identification des entreprises (LIDE)	pas de prise de position
24. Révision totale de la loi sur le contrat d'assurance	30.07.09
25. Dégrèvement des familles avec enfants	08.04.09
26. 05.309 Initiative cantonale BE. Différenciation de l'impôt sur les véhicules à moteur au niveau fédéral	01.09.09
27. Approbation et mise en oeuvre des échanges de notes entre la Suisse et la Communauté européenne concernant la reprise du règlement relatif au système d'information sur les visas (VIS) et la reprise de la décision concernant l'accès des autorités en matière de sécurité (développements de l'acquis de Schengen)	22.07.09
28. Révision de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite	08.05.09
29. Modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (diagnostic préimplantatoire)	18.05.09
30. 05.404 Initiative parlementaire «Réprimer explicitement les mutilations sexuelles commises en Suisse et commises à l'étranger par quiconque se trouve en Suisse»	22.06.05
31. Approbation et mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité	
32. Mise en œuvre du projet de législation concernant le trafic de marchandises	pas de prise de position
33. Acquisition d'un nouveau logement. Encourager la mobilité professionnelle (lv.pa. 04.450n)	07.07.09
34. Projets de modification de l'ordonnance du 12 avril 1995 sur la compensation des risques dans l'assurance-maladie (Oco-R)	31.05.09

35. Projekt Deutschschweizer Lehrplan "Grundlagen für den Lehrplan 21" (en allemand seulement)	25.05.09
36. Modification de la loi sur l'armée et l'administration militaire, en rapport avec le message concernant l'arrête fédéral sur l'engagement de l'armée en service d'appui à l'étranger dans le cadre de l'opération NAVFOR Atalante de l'Union européenne et sur la modification de la loi sur l'armée et l'administration militaire	13.05.09
37. Révision urgente de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)	11.05.09
38. Loi fédérale sur les juristes d'entreprise (LJG)	29.07.09
39. Ordonnances concernées par la révision des actes législatifs sur les transports publics (RevTP)	24.06.09
40. Loi fédérale sur l'achat de marchandises dans les boutiques hors taxes des aéroports	02.09.09
41. Campagnes électorales équitables; offre des CFF aux partis représentés à l'Assemblée nationale (03. 436)	28.05.09
42. Procédure d'audition de la circulaire FINMA «Systèmes de rémunération»	13.08.09
43. Ordonnance sur la prise en charge extrafamiliale d'enfants (OPEE) et Ordonnance sur l'adoption (OAdo)	15.09.09
44. 6e révision de l'AI, premier train de mesures	15.10.09
45. 08.407 Iv.pa Faciliter l'admission et l'intégration des étrangers diplômés d'une haute école suisse	15.10.09
46. Accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la facilitation des contrôles et les formalités lors du transport des marchandises ainsi qu'aux mesures douanières de sécurité	05.10.09
47. Révision de la loi sur le CO2, émissions des nouvelles voitures immatriculées en Suisse (réalisation de la motion 07.3004)	25.06.09
48. Loi fédérale portant révision partielle du code civil, du code des obligations et du code de procédure civile (fonds en déshérence)	30.11.09
49. Arrêté fédéral portant approbation du règlement (CE) No 380/2008 introduisant la biométrie dans les titres de séjour pour étrangers (développement de l'acquis de Schengen)	pas de prise de position
50. Ordonnance sur l'étiquette-environnement	01.09.09
51. Révision de la loi sur les denrées alimentaires	16.10.09
52. Modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants	15.10.09
53. Modification du code pénal et du code pénal militaire concernant l'utilisation de symboles à caractère raciste	pas de prise de position
54. Ordonnance sur l'imposition des bénéfices de liquidation en cas de cessation définitive de l'activité lucrative indépendante	05.10.09
55. Deuxième étape de la réforme des chemins de fer 2	16.10.09
56. Loi fédérale sur la garantie des dépôts bancaires	16.10.09
57. Rapport explicatif sur l'approbation et la mise en œuvre de l'échange de notes	09.10.09

entre la Suisse et la Communauté européenne concernant l'introduction de la biométrie dans les titres de séjour pour étrangers (développement de l'acquis de Schengen)

58. Ordonnance relative à la nouvelle loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée 09.10.09

59. Loi fédérale portant révision partielle du code civil, du code des obligations et du code de procédure civile (fonds en déshérence) 30.11.09

Toutes les interventions présentées en 2009 au Conseil national et au Conseil des États peuvent être consultées sous **www.parlament.ch**.

Toutes les publications, positions et articles publiés en 2009 se trouvent sur le site Web du PDC suisse sous **www.pdc.ch**.

Les adresses de contact des principaux comités de partis et leurs membres sont également disponibles sur le site Web du PDC suisse sous **www.pdc.ch**. En cas de besoin, le secrétariat général du PDC suisse se tient à votre disposition pour fournir des adresses.

Notre activité 2009

Rapport annuel du PDC suisse

Éditeur

PDC suisse
Case postale 5835, 3001 Berne
Tél. 031 357 33 33
Fax 031 352 24 30
e-mail: info@cvp.ch
Internet: www.pdc.ch

Rédaction

Tim Frey (direction)
Marianne Binder
Stefan Siegrist
Lilly Toriola

Impression

PDC suisse